

ENJEUX

Ile-de-France

L'économie francilienne en bref

LES MARCHÉS DE PROXIMITÉ FRANCILIENS DANS L'AIR DU TEMPS

Recherche de qualité et demande de proximité ; ces deux leitmotifs sont les nouveaux critères de choix des ménages quand il s'agit de leur consommation. Après des années de " règne " de la grande distribution, le changement de comportement d'achat des ménages a permis aux marchés de tirer leur épingle du jeu. Au nombre de 550 dans toute l'Ile-de-France, ils sont répartis dans quasiment toutes les communes de la région. Avec cette nouvelle donne, les marchés doivent préparer l'avenir, en tenant compte notamment de contraintes réglementaires et d'hygiènes strictes.

L'ÉVOLUTION DES MARCHÉS À TRAVERS LE TEMPS

Avant l'avènement de l'ère de la consommation de masse et de la grande distribution vers le milieu du XXème siècle, les marchés constituaient les principaux lieux de commerce et d'échanges de la société. Au Moyen-Âge comme à l'ère industrielle, ils représentaient les piliers de l'économie locale, aussi bien pour ce qui concerne l'alimentation que les produits manufacturés.

Ils ont donc laissé rapidement la place aux grandes surfaces au cours des années 60, qui les ont remplacés dans l'inconscient collectif des consommateurs. Mais ils n'ont pas disparus pour autant. En effet, depuis quelques années,

les marchés sont de nouveau sur le devant de la scène du fait du changement de comportement d'achats des clients, demandeurs de plus de proximité, de plus de qualité s'agissant de leurs produits quotidiens et de plus de sécurité quant à la provenance de leurs aliments. Néanmoins, comme toutes les activités commerciales, les marchés font face aux fortes contraintes qui pèsent sur le budget des ménages.

LE NOMBRE DE MARCHÉS STABLE EN ILE-DE-FRANCE DEPUIS 10 ANS

Le commerce non sédentaire sur éventaires et marchés représente, en Ile-de-France, plus de 18 000 établissements (dont 90 % ne comptent aucun salarié), soit

Règles et contraintes d'un commerçant non sédentaire

Les marchés constituent une part importante des commerces non sédentaires, au même titre que les halls, foires ou fêtes foraines. L'activité d'un commerçant non sédentaire s'exerce la plupart du temps sur la voie publique, sur un emplacement appartenant le plus souvent à la commune, mais elle peut aussi se tenir dans des lieux privés comme les comités d'entreprises par exemple. Il n'a évidemment pas de local fixe : il déballe et remballage sa marchandise le jour même.

L'activité de commerçant non sédentaire est très réglementée et dépend de la loi du 3 janvier 1969 relative à l'exercice des activités ambulantes, ainsi que de la loi du 5 juillet 1996 sur la promotion du commerce et de l'artisanat. Enfin, avant de pouvoir exercer son activité, le commerçant non sédentaire doit être détenteur d'une carte professionnelle et doit obtenir l'autorisation de la commune concernée. Le respect des normes de sécurité et d'hygiène sont également contraignantes.

Nombre de marchés par département francilien en 2011

Département	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Total
Nombre de marchés	97	48	65	43	86	76	92	43	550
% du total	18 %	9 %	12 %	7 %	16 %	14 %	17 %	7 %	

Source : Territem CCI Paris Ile-de-France - Equipement commercial 2011 / marchedefrance.org

environ 18 % du total national ; ceux-ci sont implantés majoritairement à Paris (4 000) et en Seine-Saint-Denis (3 300), beaucoup moins dans les Yvelines (1 400) et dans les Hauts-de-Seine (1 700). L'Ile-de-France est la première région française en nombre d'établissements, loin devant la région PACA (10 000) qui se positionne à la deuxième place.

La région capitale regroupe près de 6 000 emplois salariés (+15 % en 10 ans), ce qui en fait également la première région de France devant la région Rhône-Alpes (1 600). L'Ile-de-France regroupe un tiers des emplois salariés français du secteur.

Environ 8 000 marchés sont actuellement répartis sur l'ensemble du territoire national. De toutes tailles et de tous types, ils sont implantés dans la majorité des communes de France. Près de la moitié compte moins de 50 commerçants ; les marchés de plus de 100 exposants ne représentent que 10 % du total. En Ile-de-France, 550 marchés sont recensés en 2011. Ce chiffre est stable depuis 10 ans, excepté en Seine-Saint-Denis qui a vu disparaître 13 marchés depuis 2002. Deux tiers des marchés sont implantés dans les départements de la petite couronne (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne).

Du point de vue géographique, les marchés sont implantés dans presque toutes les communes des départements limitrophes de Paris. Seules 9 villes de la petite couronne n'ont pas de marchés : Marnes-la-Coquette (Hauts-de-Seine), Coubron, L'Ile-Saint-Denis,

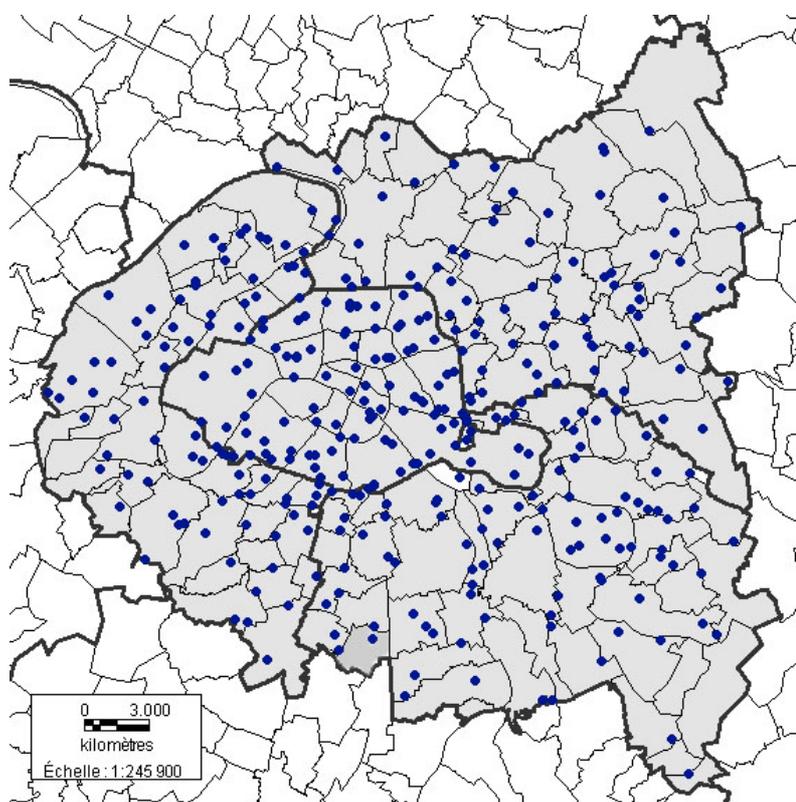
Tremblay-en-France, Villeteuse (Seine-Saint-Denis) et Ablon-sur-Seine, Marolles-en-Brie, Périgny, Santeny (Val-de-Marne). A contrario, certaines communes comptent plusieurs marchés ; c'est le cas de Saint-Maur-des-Fossés (8 marchés) dans le Val-de-Marne, Montreuil-sous-Bois (7) en Seine-Saint-Denis, Rueil-Malmaison (6) et Asnières-sur-Seine(6) dans les Hauts-de-Seine.

LES ARRONDISSEMENTS PÉRIPHÉRIQUES PARISIENS BIEN DOTÉS

La capitale compte 97 marchés, dont une majorité de couverts. Les arrondissements périphériques

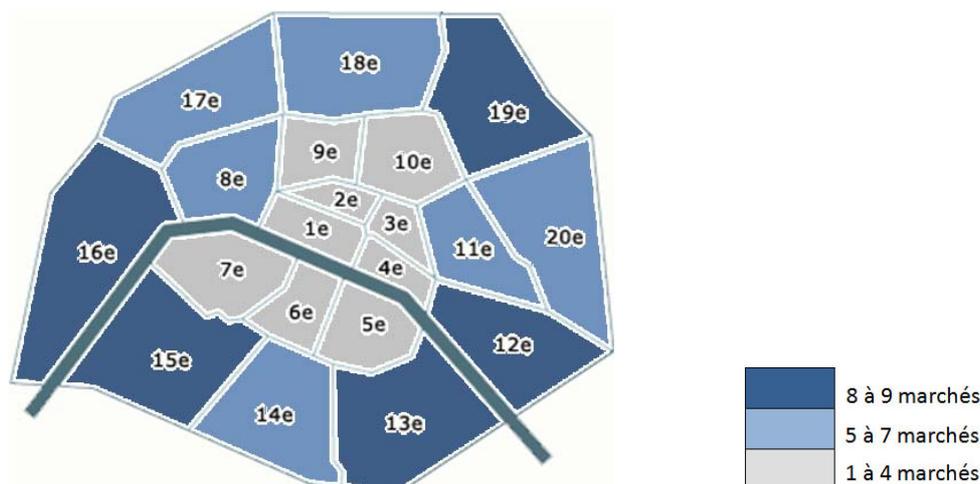
sont les mieux pourvus ; le 12ème arrondissement récolte la palme de l'arrondissement parisien le mieux doté avec 9 marchés organisés. Les 13ème, 15ème, 16ème et 19ème arrondissements comptent 8 marchés sur leurs territoires. A l'opposé, les arrondissements centraux, par manque d'espaces disponibles, n'en organisent que très peu. Ainsi, les 2ème, 7ème et 9ème arrondissements ne comptent qu'un seul marché. Depuis 2001, 8 nouveaux marchés ont été créés dans Paris : Saint Honoré (1er), Bourse et Saint-Eustache (2ème), Baudoyer (4ème), Anvers (9ème), Bercy (12ème), Paris Rive Gauche

Implantation géographique des marchés à Paris et en petite couronne en 2011



Source : Territem CCI Paris Ile-de-France - Equipement commercial 2011
Carte réalisée par la CCI Val-de-Marne

Nombre de marchés par arrondissements parisiens en 2011



Source : Territem CCI Paris Ile-de-France - Equipement commercial 2011

(13ème) et Georges Brassens (15ème).

Les deux principaux marchés aux fleurs parisiens sont situés sur l'île de la Cité et place de la Madeleine ; le marché aux oiseaux est également situé sur l'île de la Cité. Le marché du livre se tient dans le 15ème arrondissement et celui des timbres dans le 8ème.

Enfin, parmi les marchés aux puces les plus significatifs, celui de Saint-Ouen - Porte de Clignancourt représente la plus importante concentration d'antiquaires et de brocanteurs au monde avec près de 3 500 commerçants. Les marchés aux puces de la Porte de Montreuil et de la Porte de Vanves sont plus modestes mais rassemblent tout de même entre 400 et 500 commerçants. Ils sont spécialisés respectivement dans les vieux vêtements et les pièces détachées, et dans les meubles et objets du XXème siècle.

UNE PRÉDOMINANCE DE L'ALIMENTAIRE

Les marchés à dominante alimentaire sont très largement majoritaires à Paris et en petite couronne ; au nombre de 320, ils représentent plus de 90 % du nombre total de marchés. S'agissant du chiffre d'affaires réalisé sur les marchés, environ 30 % provient de la vente de fruits et légumes, 20 % par l'intermé-

diaire de la vente de viandes et volailles, 20 % du fait des poissons et produits de la mer, et un peu plus de 15 % issus des produits laitiers et de la crèmerie.

D'autres types de marché existent, tels les marchés aux fleurs ou le marché des artistes, mais ils sont surtout concentrés dans la capitale. Hormis le Val-de-Marne, tous les départements de Paris-petite couronne comptent au moins un marché aux puces, qui peut à la fois être des regroupements d'antiquaires ou des lieux

de ventes de vêtements et d'objets en tous genres.

Les produits bio sont en vogue et chaque département compte actuellement au moins un marché bio. Selon l'agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique, le marché des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique a généré un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros en 2011, soit une hausse de 11 % en un an (après déjà 10 % de hausse en 2010). La

Nombre de marchés à Paris et en petite couronne par type en 2011

Types de marché à dominante	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne
Alimentaire	80	79	72	91
Bio	3	4	2	1
Equipement de la personne	1	0	0	0
Fleurs	3	0	0	0
Livres	1	0	0	0
Artiste	2	0	0	0
Oiseaux	1	0	0	0
Timbres	1	0	0	0
Puce	5	3	2	0
Total	97	86	76	92

Source : Territem CCI Paris Ile-de-France - Equipement commercial 2011

Base de données Equipement Commercial de la CCI de région Paris Ile-de-France

La base de données équipement commercial est constituée à partir d'un recensement terrain exhaustif des locaux commerciaux (commerces de détail et services de proximité, grandes surfaces, ensembles commerciaux, marchés, hôtels, cinémas et locaux vacants) localisés à Paris, dans les Hauts-de-Seine, en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne. La dernière actualisation date de 2011. Plus d'informations à cette adresse : www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/fichiers/territem

- trois dans la capitale : boulevard des Batignolles à Paris 8, place Brancusi à Paris 14 et boulevard Raspail à Paris 6 ;
- quatre dans les Hauts-de-Seine : La Celle-Saint-Cloud, Boulogne-Billancourt, Sceaux et Rueil-Malmaison ;
- deux en Seine-Saint-Denis : Les Lilas et Noisy-le-Sec ;
- un seul dans le Val-de-Marne, à Joinville-le-Pont.

**LES MARCHÉS DOIVENT PENSER
À LEUR AVENIR**

Face notamment aux questionnements récents et aux problèmes liés à la sécurité et à la traçabilité des aliments, les consommateurs se tournent à nouveau vers les marchés, qui sont revenus dans l'air du temps. Ils constituent l'un des circuits privilégiés de consommation de la population, avec comme premier argument la qualité, puis l'ambiance et la variété des produits (source : CCI France).

Aujourd'hui, les marchés représentent un quart des fruits et légumes et un quart des produits de la mer vendus en France.

Pour satisfaire cette demande renforcée, les marchés évoluent ; après avoir renforcé le contrôle qualité et l'hygiène, ils étendent leurs horaires pour ne plus concentrer exclusivement l'activité sur le samedi ou dimanche matin. Ainsi, il n'est pas rare de constater que des marchés se tiennent dorénavant l'après-midi et même en début de soirée, afin de capter la clientèle qui travaille ; certains autres se tiennent dans des lieux de passage, tels la sortie des écoles ou des transports publics.

Mais les marchés vont devoir faire face à une problématique nouvelle qui risque de freiner leur essor ; en effet, plus de 40 % des marchands actuels à Paris et en petite couronne ont plus de 55 ans, et le renouvellement des métiers, comme les bouchers ou les fromagers, se fait difficilement. L'enjeu essentiel de la profession réside donc dans la transmission de leur commerce et de leur savoir-faire.

Julien TUILLIER

consommation de produits bio a pratiquement doublé par rapport à 2007 et le marché de l'alimentation bio atteint dorénavant près de 2,5 % du marché alimentaire total en France.

Les marchés bio, qui regroupent jusqu'à 70 agriculteurs, artisans, commerçants et transformateurs venant toutes les semaines de différentes régions de France, sont au nombre de 11 à Paris et en petite couronne, sans oublier celui basé à Versailles :

Pour en savoir plus :

- Fédération Nationale des Syndicats des Commerçants des Marchés de France - www.fnscmf.com
- Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique - www.agencebio.org
- Marchés de France - www.marchedefrance.org

CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France - 27 avenue de Friedland - 75382 PARIS cedex 08
tél. : +33 (0) 1 55 65 82 00 - fax : +33 (0) 1 55 65 82 62 - e-mail : crocis@cci-paris-idf.fr

Retrouvez toutes nos publications sur www.crocis.cci-paris-idf.fr

- Secrétaire général : Isabelle SAVELLI-THIAULT
- Industrie - Démographie d'entreprise : Yves BURFIN
- Commerce - Enquêtes - Développement durable : Julien TUILLIER
- Conjoncture - Benchmark européen : Mickaël LE PRIOL
- Services : Bénédicte GUALBERT
- Chargée de mission : Martine DELASSUS
- Veille économique : Marielle GUERARD ; Catherine PICO ; Carole UZAN
- PAO - Multimédia : Nathalie PAGNOUX
- Administration - Secrétariat : Isabelle BURGOT-LAMBERT

Directeur de la publication : Pierre TROUILLET
Directeur de la rédaction : Jean-Louis SCARINGELLA
Rédacteur en chef : Isabelle SAVELLI-THIAULT
Maquette et mise en page : Nathalie PAGNOUX
Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source
Dépot légal : mai 2013
ISSN : 1266-3255